



MANDAT DE RECOUVREMENT DE CREANCES

Dossier :

Le soussigné (« le Mandant » ou « le Créancier ») ci-après désigné donne mandat à Etude Patrick Goergen, Avocats à la Cour, 25 rue Philippe II, BP 381, L-2013 Luxembourg (« le Mandataire » ou « l'Avocat ») de procéder au recouvrement extrajudiciaire et/ou judiciaire de la créance ci-après désignée (« la Créance ») sur le débiteur ci-après désigné (« le Débiteur »).

Mandant (Créancier)	
Nom, prénom	
Société	
Adresse / Siège	
Téléphone	
Téléfax	
Email	
Site web	
Compte bancaire	IBAN
Banque	

Débiteur	
Nom, prénom	
Société	
Adresse / Siège	
Téléphone	
Téléfax	
Email	
Site web	
Compte bancaire	IBAN
Banque	

Créance	
Montant principal	EUR
Date factures	
Échéance	
Intérêts contractuels	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Taux	
Objet factures	
Frais de recouvrement	EUR
Réserve de propriété	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Créance contestée	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Type de recouvrement	
Extrajudiciaire	<input type="checkbox"/>
Judiciaire	<input type="checkbox"/> seulement après accord du Mandant <input type="checkbox"/>

Observations



En cas de faillite ou de liquidation judiciaire du Débiteur, le présent mandat inclut l'établissement, la signature et le dépôt par l'Avocat, au nom du Créancier, d'une déclaration de créance et/ou la réception d'un certificat d'irrecouvrabilité de la part du curateur ou du liquidateur judiciaire. Le mandat inclut aussi le pouvoir de représenter le Mandant à toutes les assemblées auxquelles la faillite ou la liquidation pourra donner lieu, d'y faire tels dires et constatations que l'Avocat jugera convenir, de le défendre le cas échéant lors des débats sur les contestations à naître, de toucher les dividendes et d'en donner bonne et valable quittance. A cet effet, le Créancier élit domicile au cabinet de l'Avocat.

Le Mandant déclare avoir été informé par l'Avocat, et accepte formellement que, dans les litiges portant sur des sommes d'argent, si l'Avocat obtient définitivement gain de cause, son état d'honoraires global (qu'il soit fondé sur le taux horaire ou l'honoraire forfaitaire) est majoré conventionnellement d'honoraires complémentaires pouvant s'élever jusqu'à un taux maximum fixé comme suit :

1) sur des débiteurs résidant au Luxembourg

12,50 %	sur les premiers 15.000 EUR collectés
10,00 %	sur les prochains 85.000 EUR collectés
9,00 %	sur les montants collectés dépassant 100.000 EUR

2) sur des débiteurs résidant dans un pays européen (en-dehors du Luxembourg)

16,00 %	sur les premiers 15.000 EUR collectés
13,00 %	sur les prochains 85.000 EUR collectés
12,00 %	sur les montants collectés dépassant 100.000 EUR

3) sur des débiteurs résidant hors de l'Europe

a) pour des créances ayant moins de 180 jours d'échéance

21,00 %	sur les premiers 20.000 USD collectés
16,00 %	sur les prochains 80.000 USD collectés
13,50 %	sur les montants collectés dépassant 100.000 USD

b) pour des créances ayant plus que 180 jours d'échéance

26,00 %	sur les premiers 20.000 USD collectés
21,00 %	sur les prochains 80.000 USD collectés
16,00 %	sur les montants collectés dépassant 100.000 USD

Le Mandant déclare avoir reçu un exemplaire des conditions générales et financières d'intervention de l'Avocat, version 1.0. (juillet 2007) et les accepter sans aucune réserve.

Lieu _____ Date _____ Signature _____

Pièces à joindre au présent mandat :
Factures, Bons de commande, Bons de livraison,
Conditions générales,
Correspondance (rappels ...) avec le Débiteur,
Correspondance reçue du Débiteur